



LA JARRIE

LOTISSEMENT ZETTING

CERTIFICAT INDICANT LA SURFACE CONSTRUCTIBLE ATTRIBUÉE À CHAQUE LOT

[Art. R. 442-11 1er al.) du Code de l'Urbanisme]

Je, soussigné, Monsieur David BAUDON, Maire de la Commune de La Jarrie (17220), atteste par la présente, que l'emprise au sol autorisée sur le nouveau **lotissement de la rue de Zetting** sera répartie comme suit, conformément au Permis d'Aménager n° PA 017 194 24 00001 délivré le 05 décembre 2024 :

Tableau de répartition des surfaces des lots recevant un logement

Total des surfaces : 3 268 m²

DESIGNATION DES LOTS	SURFACE DES LOTS EN M²	EMPRISE AU SOL MAXIMUM EN M²	R+1 AUTORISÉ
1	531	265	OUI
2	378	189	OUI
3	382	191	OUI
4	430	215	OUI
5	366	183	OUI
6	400	200	OUI
7	332	166	OUI
8	449	224	OUI
TOTAL	3 268	1 633	

Les travaux seront réalisés en une tranche et deux phases.

Certificat délivré pour servir et
valoir ce que de droit,

À La Jarrie, le

Le maire,
David BAUDON

